

Date: Le jeudi 18 mars 1999 - n° 9

Heure: 10 heures

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions de censure de Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), de M. Gautrin (Verdun) et de M. Dumont (Rivière-du-Loup).

À la fin de son intervention, M. Williams (Nelligan) présente la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti québécois pour son inaction notamment dans des mesures de soutien pour aider à faciliter les services et les soins aux personnes handicapées ainsi que son manque de leadership dans le secteur des jeunes en difficulté.

Le débat se poursuit sur la motion du ministre des Finances et sur les motions de censure de Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), de M. Gautrin (Verdun), de M. Dumont (Rivière-du-Loup) et de M. Williams (Nelligan).

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, le débat se poursuit au-delà de 12 heures.

À 12 h 05, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Landry, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 9 Loi sur Financement-Québec.

La motion est adoptée.

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 8 Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw.

La motion est adoptée.

Mme Goupil, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

18 mars 1999

n° 5 Loi concernant l'harmonisation au Code civil des lois publiques.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Landry, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

Le rapport annuel du ministère des Finances, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 171-19990318)

Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel du Commissaire aux plaintes en matière de santé et de services sociaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 172-19990318)

Le rapport annuel de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 173-19990318)

Mme Goupil, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de l'Office des professions du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 174-19990318)

M. Bégin, ministre de l'Environnement, dépose :

18 mars 1999

Le rapport annuel du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 175-19990318)

Mme Dionne-Marsolais, ministre du Revenu, dépose :

Le Sommaire statistique 1997-1998, concernant la renonciation et l'annulation des pénalités, des intérêts et des frais, conformément à l'article 94.1 de la *Loi sur le ministère du Revenu*.

(Dépôt n° 176-19990318)

M. le Président dépose :

Le rapport de mission d'analyse des besoins de l'Assemblée nationale du Bénin, présenté par M. Yves Beaumier, député de Champlain, dans le cadre du Programme intégré d'appui à la démocratie et aux droits de la personne (PIAD), tenue au Bénin, du 4 au 14 février 1999.

(Dépôt n° 177-19990318)

Le rapport de mission, présenté par M. Roger Bertrand, député de Portneuf, auprès du Conseil d'État de la République du Tartarstan (Russie) et du Landtag de Bavière (Allemagne), du 10 au 18 février 1999.

(Dépôt n° 178-19990318)

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, M. Després (Limoilou) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 333 parents, ami(e)s et ancien(ne)s du Petit Séminaire de Québec, concernant l'implantation d'un Centre international de formation et la survie du secteur collégial du Petit Séminaire de Québec.

(Dépôt n° 179-19990318)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Dumont (Rivière-du-Loup) dépose :

18 mars 1999

L'extrait d'une pétition, signée par 7 419 citoyens et citoyennes de la région du Bas Saint-Laurent, concernant l'intensification des interventions de prévention du suicide auprès des jeunes du primaire et du secondaire.

(Dépôt n° 180-19990318)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Perreault, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale qui se déroulera le 21 mars prochain.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Williams (Nelligan) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle qui se tient du 14 au 20 mars sous le thème «Un regard confiant, un regard différent».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

18 mars 1999

M. Pelletier (Chapleau) propose :

QUE cette Assemblée profite de la Journée internationale de la francophonie pour rappeler les liens amicaux et fraternels qui unissent les francophones de tout le Canada, liens qui découlent tout autant d'une histoire partagée que d'une volonté de se développer et de s'épanouir face à l'avenir. Cette Assemblée tient aussi à souligner l'importance de la francophonie internationale et la richesse des échanges humains et gouvernementaux à laquelle celle-ci donne lieu.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Brassard, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brouillet, vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de former son comité directeur et de discuter de l'organisation de ses travaux.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Brouillet, vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 26 mars 1999, M. Béchar (Kamouraska-Témiscouata) s'adressera à M. Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le sous-financement de l'éducation au Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions de censure de Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), de M. Gautrin (Verdun), de M. Dumont (Rivière-du-Loup) et de M. Williams (Nelligan).

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient quatre débats de fin de séance :

- le premier, conformément à l'ordre de l'Assemblée adopté le 11 mars dernier, sur une question adressée par M. Sirros (Laurier-Dorion) à Mme Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, concernant le pacte fiscal municipal.

Avant que ce débat ne s'engage, M. Paradis, leader de l'opposition officielle, adresse à M. Bissonnet, vice-président, une demande de directive par laquelle il désire savoir : 1) si un ministre peut être remplacé lors d'un débat de fin de séance; 2) si la présidence peut inciter le leader du gouvernement à jouer un rôle en cette matière; 3) s'il est possible de soulever une question de règlement lors d'un débat de fin de séance.

M. Bissonnet, vice-président, rend la directive suivante eu égard au premier aspect de la demande :

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

Lors d'un débat de fin de séance, le gouvernement peut répondre par la voix du ministre qu'il désigne. Il n'appartient pas au Président de décider quel ministre

18 mars 1999

répondra au nom du gouvernement.

M. Bissonnet, vice-président, prend les deux autres aspects de la question en délibéré.

À la demande de M. Bissonnet, vice-président, M. Paradis, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Puis l'Assemblée entreprend le débat entre M. Sirros (Laurier-Dorion) et M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, concernant le pacte fiscal municipal.

L'Assemblée procède ensuite aux autres débats de fin de séance :

- le deuxième, entre M. Sirros (Laurier-Dorion) et M. Perreault, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, au nom de Mme Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, sur une question concernant Montréal-International;
- le troisième, entre Mme Houda-Pepin (La Pinière) et M. J. Baril, ministre délégué aux Transports, au nom de M. G. Baril, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, sur une question posée le mercredi 17 mars dernier concernant certains centres jeunesse en Montérégie;
- le quatrième, entre M. Poulin (Beauce-Nord) et M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de M. Julien, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, sur une question concernant l'abolition de la déduction pour les petites entreprises.

À 18 h 56, M. Bissonnet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 23 mars 1999, à 10 heures.

18 mars 1999

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU